



East Angus

Ma ville, ma vie

200, rue Saint-Jean Est, East Angus (Québec) J0B 1R0

Règlements à respecter lors des activités libres

Des appareils d'entraînement pour le patin à glace sont disponibles pour les débutants.

Il est strictement défendu :

- De s'attrouper ou flâner en bordure de la patinoire;
- De s'asseoir sur le bord de la bande;
- De boire, de manger ou fumer sur la patinoire;
- De patiner avec quelqu'un sur le dos ou dans les bras;
- De se tirer ou de se bousculer;
- De faire des courses ou de patiner à des vitesses excessives;
- De faire la chaîne;
- De jouer à la « tague »;
- De lancer des balles de neige ou de freiner brusquement;
- De jeter des objets sur la patinoire;
- De patiner dans le sens contraire ou à reculons;
- De pratiquer des figures de patinage artistique;
- De jouer au hockey.

Il est fortement recommandé :

- De porter un casque protecteur et des gants;
- De se lever le plus rapidement possible après une chute;
- Qu'un adulte accompagne les jeunes enfants.

Toute personne ne respectant pas ces règlements sera expulsée de la patinoire.